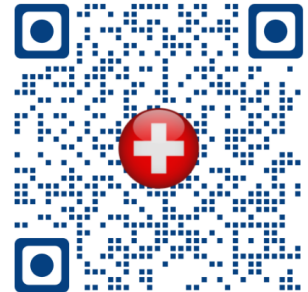




<https://swisscorruption.info/paysans>

LES AGRICULTEURS SUISSES TRAVAILLENT POUR GARANTIR NOTRE APPROVISIONNEMENT !



Les injustices, le culte de la performance, la précarisation du travail, le culte de la vitesse, sont de bonnes raisons pour amener des individus au suicide ou à se révolter...

Plusieurs moments marquants de l'Histoire, nous ont montré qu'agir pacifiquement est une force puissante qui permet d'obtenir le respect des droits et les revendications exigées, lors de temps tumultueux.

Passionné de nature, doté d'une solide formation, le Paysan est un véritable chef d'entreprise qui consacre une grande partie de son temps à son travail, sans compter les heures. On dit volontiers qu'il a les pieds sur terre et c'est probablement ce qui fait la force du mouvement pacifique que l'on observe actuellement dans toute l'Europe.



La mobilisation des Agriculteurs en ce début d'année 2024, met en évidence que les causes qui ont conduit à ce mouvement de révolte, ne sont pas propres à des problèmes liés à une politique locale ou nationale.

Le malaise est beaucoup plus profond et trouve ses racines dans une vision plus globale des restrictions et autres pressions qui sont imposées à toutes les couches de la population. C'est donc contre des décisions malsaines des Autorités, prises en finalité au détriment du bien-être de l'ensemble de la population, que les Peuples d'une grande partie de l'Europe se mobilisent. **On constate avec satisfaction que la mobilisation ne s'arrête pas aux seuls représentants du monde agricole, mais que dans une large partie des populations, les Citoyens apportent leur soutien aux courageux Agriculteurs qui montent au front.**

L'envergure de la mobilisation met en évidence un autre aspect de la situation qui a conduit à ce conflit politico-économique. On comprend que le problème est global non seulement en Europe, mais en Amérique du Nord aussi. Il ne s'agit ainsi pas de mauvaises décisions, comme on vient de le voir, qui auraient été prises maladroitement au sein d'un gouvernement national... **Non ! Ce sont en fait TOUS les gouvernements où intervient l'État Profond, qui semblent avoir pris en même temps, les mêmes mauvaises décisions !**

Des mauvaises décisions qui émanent d'ordres reçus de ces Autorités supérieures non-élues – BILDERBERGER, Illuminatis, Council on Foreign Relation (CFR), Franc-Maçonnerie et ses Clubs de services – à l'instar du **World Economic Forum de DAVOS** où les ORDRES non discutables sont transmis pour être exécutés sans discussion possible ! Les Organisations précitées sont toutes des associations de Criminels, anti-démocratiques, qui n'ont pour objectif que de contrôler les populations. Souvenons-nous que dans son factum « **Le Grand Reset** », le Gourou de DAVOS Klaus SCHWAB « prédit » notre avenir, de la manière suivante : « **Vous ne posséderez rien et vous serez heureux** »...

La situation actuelle soulève ainsi un grave problème ... Si nos gouvernements commettent tous les mêmes erreurs en fonction d'ordres reçus, il nous appartient alors de nous poser les bonnes questions...

À qui les membres de nos Autorités prêtent-ils donc allégeance, CONTRE le SERMENT qu'ils ont prêté sur la CONSTITUTION ?

Le lien <https://swisscorruption.info/fm/#decadence> nous aide en partie à répondre à cette question... L'empressement des membres de nos Autorités à se rendre à DAVOS pour prendre les ordres de leur Gourou, en est une autre approche <https://swisscorruption.info/deep-state>.

Notre complément de plainte du 2 février 2024, relève au surplus la manière dont agissent les membres du Gouvernement suisse pour **détourner les objectifs de la Constitution fédérale** et garantir **qu'aucune Institution ne puisse intervenir contre les décisions malsaines et contraires au Droit, qui sont prises !**

Constitution fédérale

Selon l'Art. 104 de la Constitution fédérale, **la Confédération veille** à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement :

- a) **à la sécurité de l'approvisionnement de la population;**
- b) à la conservation des ressources naturelles et à l'entretien du paysage rural;
- c) à l'occupation décentralisée du territoire.

En complément des mesures d'entraide que l'on peut raisonnablement exiger de l'agriculture et en dérogeant, au besoin, au principe de la liberté économique, la Confédération encourage les exploitations paysannes cultivant le sol.

Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes :

- a) elle complète le revenu paysan par des **paiements directs** aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique;

Remarque de la rédaction** : Les porte-paroles des grands distributeurs **Coop et Migros** n'ont pas été gênés de déclarer dans des interviews télévisés, qu'ils **rackettaient les Paysans** en pratiquent des prix d'achat **parfois inférieurs au prix de revient**, du fait que les producteurs **bénéficiaient de paiements directs de la Confédération pour compenser ces pertes !

*En d'autres termes, pour nos grands distributeurs **Coop et Migros**, ils gonflent leurs profits en s'attribuant indirectement les paiements directs destinés à garantir un revenu décent aux producteurs ! Nous sommes donc face à une **escroquerie cautionnée par l'État (SECO – OFAG)**, deux départements sous la direction de l'ex-Paysan **Guy PARMELIN...***

Dans un rapport 2014 de l'Union des paysans, Robert JÖRIN, économiste agraire à l'EPFZ, déclarait : S'agissant d'interventions, il existe trois grandes règles économiques. Premièrement, les paiements directs valent mieux que le soutien des prix, parce qu'ils sont plus efficaces et mieux adaptés à l'objectif visé. Deuxièmement, les droits de douane sont préférables aux contingents, parce qu'ils sont transparents et permettent d'importer la « bonne » quantité. Et si l'on opte pour des contingents, la troisième règle est de préférer la mise en adjudication à d'autres systèmes de répartition ».

*On voit donc que l'État (il est plutôt question de la « **Mafia d'État** ») prête son concours au **DUMPING** pratiqué par les grands distributeurs, au détriment des producteurs. Ce n'est pas pour rien que nos **Politiciens se battent pour maintenir le Lobbying** dans les « pas perdus » du Palais fédéral, système qui leur permet de négocier des avantages personnels secrets plus communément nommés par **CORRUPTION**.*

En outre, dans le cadre du revenu paysan, **la Législation doit être complétée** pour que le/les exploitant(s) puissent bénéficier d'une compensation servant à rétribuer une main d'œuvre de remplacement en cas de **vacances obligatoires** comme le Code des Obligations le prévoit pour tout contrat de travail.

Il n'est pas question de bénéficier de faveurs comme en profitent certains Parlementaires fédéraux, à l'instar de l'ex-Conseiller National Yannick BUTTET <https://swisscorruption.info/politique/buttet.pdf>, mais d'un droit au repos bien mérité pour des travailleurs qui acceptent le devoir constitutionnel fixé par la Confédération, de garantir la sécurité de la subsistance de la Population

Enfin et pour terminer sur ce point, il faut constater que les membres du Conseil Fédéral et ceux des Chambres fédérales, sont directement responsables de l'augmentation des coûts de la production agricole, par la hausse conséquente des prix du carburant, qu'ils ont occasionnée par les mesures prises contre la Russie. Une augmentation, comme on le verra au point c), qui ne peut pas être répercutée sur les prix de vente, compte tenu du **dumping** pratiqué par les discounters.

Ainsi, **la Législation doit être complétée** pour que la taxe sur le carburant destiné à l'exploitation agricole et la TVA soient **supprimées**. Si le **Président MACRON, proche ami du Conseil fédéral**, a pu supprimer la TVA pour tous les propriétaires fortunés de Yachts afin de réduire le coût de leurs croisières privées, la riche Suisse doit être à même de financer ce moyen de subsistance de nos Paysans. Sinon on pourrait aussi le prélever des notes de frais exorbitantes de nos Parlementaires qui n'ont aucune retenue quand ils augmentent les forfaits de leurs frais...

<https://twitter.com/cashinvestigati/status/1726987272527155630>

<https://www.france.tv/france-2/cash-investigation/5387094-le-monde-merveilleux-des-ultra-riches.html>

- b) elle encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux;
- c) elle légifère sur la déclaration de la provenance, de la qualité, des méthodes de production et des procédés de transformation des denrées alimentaires;

Remarque de la rédaction : En fonction de nos remarques à la lettre a), il est évident que **la Législation doit être complétée** pour que les grands distributeurs soient sévèrement sanctionnés, lorsqu'ils font du **dumping** sur les prix d'achat aux producteurs et contraignent ceux-ci à vendre leurs produits en dessous du **prix de revient (du produit)** qui doit comprendre, la part des investissements par culture pour l'ensemencement, etc., salaires, coûts de production, et autres amortissements de l'exploitation et un bénéfice minimum.

- d) elle protège l'environnement contre les atteintes liées à l'utilisation abusive d'engrais, de produits chimiques et d'autres matières auxiliaires;
- e) elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement;

La « Mafia d'État » et les associations agricoles utilisent le monde Paysan pour blanchir les royalties de l'Affaire de Genève

À partir du milieu des années 1990, les coopératives **Coop**, **Migros**, **Landi**, etc., ont eu une croissance de leurs affaires exponentielles... Leurs revenus ont dû « exploser », pour leur permettre de restructurer leurs affaires et de procéder à des acquisitions gigantesques. Dans certains cas, des coopératives **Landi** ont fusionné pour couvrir une étendue géographique plus importante et d'autres ont changé de raison sociale pour devenir des sociétés anonymes.

De tels changements ont obligatoirement nécessité des investissements gigantesques et il serait intéressant de suivre la piste de l'argent qui les a financés.

Pour MIGROS, notre base de données démontre que les changements sont intervenus avec la nomination du genevois membre du ROTARY Claude HAUSER... Faut-il rappeler que les auteurs principaux de l'escroquerie des USD 3'700 milliards des royalties en 1992, les genevois Marc BONNANT et Pierre MOTTU (PL – PLR), sont eux aussi tous deux membres du ROTARY...

Concernant **Coop**, il est intéressant de savoir qu'elle est propriétaire des sociétés **Kalkalit 1 Swiss SA, Kalkalit 2 Swiss SA, Kalkalit 3 Swiss SA et Kalkalit Holding SA**, toutes domiciliées à Fribourg qui pourraient être en lien avec la gestion des immeubles que la coopérative occupe...

C'est aussi au début des années 1990, que des centaines de Clubs de services ont été fondés en Suisse. Il est facile de comprendre que si les Loges maçonniques ont massivement contribué au blanchiment des royalties citées plus haut, leurs membres étaient beaucoup trop peu nombreux pour gérer une telle masse de capitaux escroqués à blanchir... Les Francs-Maçons ont donc créé une Organisation qu'ils devaient pouvoir contrôler sans que des fuites ne les mettent en danger.

Avec la création des Clubs de services et par le « serment » secret qu'il faisaient prêter à leurs membres, ils se sont donc assurés les services d'une **Organisation criminelle efficace**, d'autant plus qu'une grande partie de leurs membres sont impliqués en politique, dans la « Mafia d'État ».

Les Paysans suisses en politique sont-ils des traîtres pour la profession ?

Doit-on penser que les représentants des Paysans aux Chambres fédérales ou en politique en général, sont les défenseurs de la profession ou ne se font-ils élire que pour défendre leurs intérêts personnels et ceux de la « Mafia d'État » qui les a faits élire ?

Il est intéressant à titre d'exemple, de constater que l'ancien Président de l'Union Suisse des Paysans (USP) **Jacques BOURGEOIS, Politicien**, est membre du ROTARY. Les deux fribourgeois Georges GODEL ex-Conseiller d'État et Pierre-André PAGE Conseiller National sont eux, membres du Lions Club. Les trois ont donc prêté un « serment » secret envers une Organisation que l'on doit considérer comme anti-démocratique, en fonction des expériences criminelles auxquelles nous avons été confrontés.

Jacques BOURGEOIS occupe 13 positions dans notre base de données dont la plupart sont en lien direct avec le blanchiment des royalties.

Georges GODEL était Député à Fribourg quand Daniel CONUS l'a rencontré pour lui faire part des dysfonctionnements judiciaires dont il était Victime <https://swisscorruption.info/daniel-conus>. Après avoir étudié le dossier qui lui était soumis, **GODEL a déclaré « ce sont des salauds »**. Mais après avoir constaté que tous les juges qui étaient intervenus étaient de son Parti politique (PDC / LE CENTRE), il a refusé d'intervenir politiquement. Il a ensuite été élu Conseiller d'État et nous a fait part de ses expériences de « Président », un écrit dans lequel il a voulu se mettre en valeur et pour lequel il a été condamné <https://swisscorruption.info/mafia-plainte/#godel>.

L'ancien Paysan Georges GODEL a ensuite été nommé Président de CREMO alors en difficultés financières. Il est de notoriété publique que plusieurs camions français ont livré du lait quotidiennement à CREMO durant des années, pratique qui allait bien entendu à l'encontre des intérêts des Producteurs suisses. On doit se demander pourquoi, comme ancien Paysan mais aussi comme Conseiller d'État, Georges GODEL n'a jamais dénoncé ces pratiques illégales... Cette situation, une fois de plus, nous démontre que l'ex-Conseiller National PDC, Dominique DE BUMAN, vice-Président suisse du Parti, avait raison quand il a déclaré : **« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là. Si je dénonçais tout ce que je sais, la Suisse entière tremblerait... La société est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains. Il y a des problèmes partout. La société (fribourgeoise) n'est pas exempte d'histoires de corruption ou de copinage. J'ai eu vent de certaines choses qui ont été couvertes, c'est vrai, je le sais »...** <https://swisscorruption.info/debuman>



À la suite de cette déclaration, le Conseil d'État dont faisait partie Georges GODEL, a collégialement exigé que Dominique DEBUMAN se rétracte et il faut ajouter que le **Ministère Public de la Confédération, face à des accusations aussi graves d'un membre des Chambres fédérale, n'a rien entrepris pour connaître le fond des accusations.**

Pierre-André PAGE, lui aussi Député, a également rencontré Daniel CONUS dans le cadre de son dossier. Il avait déjà fait des essais pour l'élection au Conseil National, mais sans succès... Lors de leur entrevue, Daniel CONUS a remarqué que le Député connaissait déjà bien l'affaire, ce qui confirme que le dossier était débattu au Grand Conseil ou tout au moins que les Députés en parlaient. La Presse avait déjà fait mention du fait que les ambitions de Pierre-André PAGE étaient de se faire élire au Conseil National dans le groupe UDC. Comptant sur un retour d'ascenseur, Daniel CONUS a proposé au Député de faire pression sur ces collègues en les informant qu'il allait dénoncer les dysfonctionnements judiciaires. Une astuce pour que les Élus l'aident à gagner son élection en obtenant en contrepartie qu'il renonce à entreprendre la démarche prévue... C'est ce qui s'est produit et PAGE a été élu !

Le moment-venu, quand Daniel CONUS a demandé le retour d'ascenseur, Pierre-André PAGE a prétendu que ce que son interlocuteur lui avait raconté n'était que des conneries et qu'il n'allait rien faire ! Une attitude qui illustre bien la fausseté et la mesquinerie qui règnent dans le milieu politique où seuls les intérêts personnels comptent ! Il faut ajouter encore que comme membre de l'UDC, PAGE fait partie d'un Parti qui représente près de 30 % de la Population suisse et que la propagande qui a permis de parvenir à cette « part de marché », a été financée par le blanchiment des royalties escroquées par le Tribun **Christoph BLOCHER**
<https://swisscorruption.info/blocher>.

Conclusion

Notre Monde agricole mérite que nous reconnaissions tous, le travail formidable qui est entrepris par nos Paysans chaque jour pour subvenir à nos besoins, comme l'exige notre Constitution fédérale.

Pour préserver cette Institution que forment nos Agriculteurs(trices), nous devons prendre conscience qu'ils subsisteront et seront à même de remplir leur tâche, qu'à la condition que nous puissions leur apporter notre soutien face à un monde politique corrompu, contre lequel ils doivent se battre.

Nous invitons tous ceux qui souhaitent apporter leur soutien à nos travailleurs de la terre, à faire part de leur volonté de changer les choses en adressant une demande aux Autorités fédérales, pour qu'elles prennent conscience des dérives qui ont conduit au mouvement de solidarité du Monde Paysan.

Le texte proposé à adresser au Secrétariat d'État à l'Économie à l'attention du Conseiller fédéral PARMELIN, peut être consulté et imprimé sous le lien <https://swisscorruption.info/ch2/soutien-paysan.pdf>

Soyons solidaires ! Soyons patriotes, il est temps de montrer que le Peuple est souverain et que nos Élus sont à notre service ! L'Église doit être remise au milieu du village...

Marc-Etienne Burdet

Daniel Conus

P.S. : Communiqué public à imprimer au besoin <https://swisscorruption.info/info/paysans.pdf>